

Fin 2025, la puissance des moyens intermittents connectée sur le réseau électrique français se montait à 56 GW (26 GW éolien et 30 solaire), soit 35% de la puissance connectée. Ces moyens, bien qu'intermittents et non pilotables, bénéficient néanmoins d'une priorité d'accès au réseau.

Il en résulte que les moyens pilotables (en France, la filière nucléaire 38%), doivent d'adapter, c'est-à-dire s'effacer pour permettre d'écouler la production intermittente non prévue ; EDF doit moduler sa production en permanence.

Pour répondre à des demandes de variation saisonnière ou à des phases de maintenance, EDF a toujours modulé sa production ; mais cette modulation, prévisible, était, annuellement, de l'ordre de 15 TWh.

Mais la croissance sur le réseau des moyens non pilotables, oblige EDF à faire appel à une modulation d'une amplitude inédite ; la modulation en 2025, devrait atteindre une fourchette de 30 à 40 TWh (10% de sa production) ; cela pourra se mesurer plus précisément quand RTE voudra bien sortir sa synthèse 2025.

Mais au-delà de l'ampleur du phénomène très largement inflationniste sur le coût de l'électricité, le vrai sujet de préoccupation pour la filière nucléaire est l'imprévisibilité de cette production intermittente ; la puissance intermittente injectée, de façon imprévisible, peut passer en quelques heures d'un niveau quasi nul à plusieurs dizaines de GW.

Il s'ensuit, en contre coup, des phénomènes de « yoyo » de la production pour les centrales nucléaires et dans ce cas, c'est l'ensemble d'une centrale qui est affectée.

Il n'est maintenant fréquent que l'équivalent de plusieurs tranches nucléaires soit interrompu quand les filières solaires ou éoliennes produisent à plein. A titre d'illustration, le contrecoup sur le réseau français du blackout espagnol a bel et bien provoqué l'arrêt automatique du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Golfech le 28 avril 2025.

La 3^{ième} Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit 40 à 50 GW intermittentes supplémentaires (la fourchette est en débat au sein du gouvernement) ; cela représente un doublement des moyens intermittents non pilotables.

Le nouveau président d'EDF, Bernard Fontana, avait demandé un rapport interne de synthèse sur les conséquences de cette modulation.

Alors que ce rapport est prêt depuis décembre dernier, alors que de nombreux parlementaires et le syndicat CFE Energies en demandent la publication en urgence, alors que l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques s'alarme des conséquences de la surproduction électriques, des prix négatifs et de la modulation forcée du nucléaire, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour en retarder la publication, quitte à envisager de le faire classer confidentiel défense.

Le ministre Lescure explique maintenant sur les médias que le gouvernement s'apprête à publier les décrets de la PPE3 (son interview sur BFM le 3 février) et « s'en remet au monde qui n'attend pas »

- En réalité, l'électricité produite en France est décarbonée à 95% et la PPE3 n'y changera rien ; on ne tond pas un chauve...
- En réalité la consommation française n'a pas bougé depuis 2001 et les dizaines de milliards d'euros de fonds publics qui seront injectés avec la PPE3 pour subventionner ces productions inutiles, seraient mieux employées pour l'électrification des usages afin de réduire vraiment l'usage des énergies fossiles.
- En réalité, en 2024, 100% de la production intermittente française a été exportée à prix cassé, autre facteur de dépenses totalement inutile. Attendons les chiffres 2025 mais la PPE3 va amplifier le phénomène,
- En réalité, ce qui attend nos concitoyens avec ce décret déconnecté de nos besoins électriques réels, c'est une envolée des coûts alors que le médiateur national de l'énergie révèle que d'ores et déjà, 36 % des foyers rencontrent d'ores et déjà de grandes difficultés à payer leurs factures d'énergie.

Paris le 05/02/2026